

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES - CCTP

*La procédure de consultation est le marché à procédure adaptée selon les articles
L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande publique*

Administration contractante :

**INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE,
L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT**

Etablissement public de l'Etat à caractère
Scientifique et Technologique

OBJET

**ACQUISITION ET MISE EN SERVICE D'UN
TELESCOPIQUE ELECTRIQUE NEUF**

**INRAE – HERBIPOLE N°1414
SITE DE THEIX – 63122 SAINT-GENES-CHAMPANELLE**

Centre de Recherches Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes
63122 Saint-Genès-Champanelle

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l'acquisition et la mise en service d'un télescopique électrique neuf au bénéfice de l'unité expérimentale Herbipôle (U1414) , sur le Site INRAE de Theix – 63122 Saint-Genès-Champanelle. Ce marché comprend une Variante Obligatoire pour le chiffrage d'un télescopique thermique neuf.

ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE

Cette consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 et l'article R2123-1 du Code de la Commande publique.

ARTICLE 3 - CALENDRIER DE LIVRAISON

Le délai de livraison est fixé à l'article 6 de l'acte d'engagement. La date de livraison et de mise en service sera prévue **au plus tard le 1^{er} janvier 2027.**

L'équipement sera livré à l'adresse suivante :

INRAE Herbipôle site de Theix
Route de Theix
63122 Saint-Genes-Champanelle

ARTICLE 4 – DESCRIPTION DU BESOIN

4.1 Description du matériel de base

Le télescopique électrique neuf, objet de cette mise en concurrence, devra répondre aux exigences ci-dessous :

- Capacité de levage minimum 2,4 tonnes
- Longueur de flèche minimum 5,7 mètres
- 4 roues motrices et directrices
- Motorisation 100% électrique
- Capacité de la batterie : 30 kWh minimum
- Chargeur de batterie embarqué
- Recharge de la batterie sur prise domestique 220V, et sur prise 400V - 36 ampères, avec 2 câbles adaptés fournis
- Garde au sol : minimum 29 cm
- Système d'attelage des accessoires sur la flèche : type « Manitou », avec verrouillage manuel
- Pneumatiques neufs de type agraire
- Gyrophare et feux de travail à LED

4.1 Description des Variantes Obligatoires

Le présent marché fait l'objet d'une Variante Obligatoire relative à un télescopique thermique neuf. La motorisation du matériel devra être 100% thermique et répondre aux exigences ci-dessous

- Capacité de levage minimum 2,4 tonnes
- Longueur de flèche minimum 5,7 mètres
- 4 roues motrices et directrices
- Garde au sol : minimum 29 cm
- Système d'attelage des accessoires sur la flèche : type « Manitou », avec verrouillage manuel
- Pneumatiques neufs de type agraire
- Gyrophare et feux de travail à LED

4.2 Description des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSEO)

4.2.3 PSEO 1 : Acquisition d'un godet BMS

- Système d'attelage type « Manitou »
- Largeur mini 1.80 mètres maxi 2 mètres
- Dents amovibles (pas de mécano soudées)
- 1 lame d'usure soudée ou boulonnée
- Jous latérales boulonnées
- CMU (plaque) devra être fourni sur l'outil

4.2.4 PSEO 2 : Acquisition d'une pince à balle d'enrubannage et d'une pince à balle ronde/carrée et/ou d'une pince mixte enrubannage et balle ronde/carrée

- Système d'attelage type « Manitou »
- CMU (plaque) devra être fourni sur l'outil

4.2.5 PSEO 3 : Une maintenance sur les cinq premières années ou les deux mille premières heures de fonctionnement pour le télescopique électrique neuf

4.2.6 PSEO 4 : Une maintenance sur les cinq premières années ou les deux mille premières heures de fonctionnement pour le télescopique 100% thermique neuf

4.2.7 PSEO 5 : Acquisition d'un siège pneumatique

4.3.8 PSEO 6 : Acquisition d'une Climatisation manuelle ou automatique

- manuelle ou automatique

4.3.9 PSEO 7 : Extension de garantie

- 2 années supplémentaires

ARTICLE 5 - ASSISTANCE TECHNIQUE ET SAV

5.1 Installation – Vérification

Le matériel livré sera installé et mis en service par le titulaire du marché en présence d'un agent INRAE. Cette mise en service aura pour but de vérifier le respect des spécifications fournisseurs. Une procédure détaillée sera donc fournie par le fournisseur. Une formation des utilisateurs sera assurée par le fournisseur.

5.2 Maintenance-Garantie

Le matériel livré devra bénéficier d'une garantie commerciale (pièces et main d'œuvre) de 12 mois minimum, incluant l'intégralité des frais de transport, qui prendra effet à compter de la l'admission du matériel.

La durée et conditions de garantie sont indiquées à l'article 6 de l'acte d'engagement.

Délai d'intervention en cas de problème : 24h

5.3 Assistance

La technologie du télescopique 100% électrique étant très récente, l'offre comprendra une proposition de service de secours en cas d'immobilisation du télescopique électrique supérieure à 24h (prêt d'un engin de levage de capacité équivalente...)

A Theix, Le 29/07/2026